

Préservation des cables métalliques

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **18 (1892)**

Heft 1 & 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-16932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'observation suivante citée par les *Mémoires* précités, d'après le journal *l'Iron* contredit l'opinion encore assez accréditée que les métaux s'altèrent à la longue sous des charges variant périodiquement dans des limites importantes.

« On a essayé deux barres de suspension appartenant à un pont en chaînes; l'une de ces barres appartenait au pont construit depuis quarante ans, l'autre était une barre de rechange restée en magasin depuis la même époque. Ces pièces étaient identiques de matière et de dimensions, de sorte que l'expérience est absolument probante. Ces barres en fer avaient 0^m305 sur 0^m025 de section et 3^m66 de longueur.

« Voici les résultats constatés :

	Barre du pont	Barre de rechange
Résistance à la rupture	34,57 kg.	34,89 kg.
Limite d'élasticité	17,69 »	18,87 »
Allongement	14,05 %	18,42 %
Contraction à la section de rupture .	17,35 %	18,75 %

« Les différences entre les résultats obtenus par les deux barres ne dépassent pas celles qu'on trouve ordinairement dans les expériences de résistance, de sorte qu'on peut conclure que la qualité du métal n'a nullement été altérée par un travail de quarante ans dans les conditions certainement peu favorables d'un pont suspendu où les vibrations jouent un rôle considérable. »

PRÉSERVATION DES CABLES MÉTALLIQUES

En Allemagne on emploie le procédé suivant : On fait bouillir un mélange de graphite pulvérisé et de suif et on applique ce mélange lorsqu'il a pris la consistance du beurre.

Une brosse ou une boîte en forme de corne servent à étendre ce mélange sur le câble.

Cette graisse préserve de la rouille et augmente la flexibilité en pénétrant entre les fils.

Les câbles immergés dans l'eau doivent être recouverts d'un enduit formé par un mélange de 35 parties de chaux éteinte avec 50 à 60 de goudron végétal ou minéral.

Ce mélange doit être bouilli et appliqué à chaud.

UN TUNNEL SOUS LA TAMISE

Un nouveau tunnel vient d'être établi sous la Tamise, en aval et tout près du pont de Kingston, pour la Compagnie des eaux de Southwark et Vauxhall, sous la direction de son ingénieur M. J.-W. Restler.

Les travaux ont été exécutés par MM. John Aird and Sons qui ont l'entreprise de la pose des conduites de la Compagnie entre Hampton et Nunhead, section dont le tunnel dont nous occupons fait partie. La nécessité de ce travail est venue de l'accroissement considérable de la population de ce district. La nouvelle conduite a dans toute sa longueur, de Hampton à Nunhead, 4^m062 de diamètre; elle est en fonte; dans le tunnel elle est remplacée par deux tuyaux juxtaposés de 0^m784 de diamètre. La canalisation commence à l'usine de la Compagnie, à Hampton, et après avoir passé sous la Tamise à Kingston se dirige le long de la grande route et à travers champs par Norbiton, Streatham, le parc de Dulwich, etc., jusqu'aux

réservoirs de Nunhead. Sur ce parcours, la conduite passe cinq fois sous le London-Brighton and South Coast Railway et ses embranchements. La longueur totale est de 25 km. à peu près.

Le tunnel est à section circulaire de 2^m745 de diamètre; il est en plaques de fonte de 25 mm. d'épaisseur boulonnées ensemble par longueur de 0,45 m. La méthode employée pour le percement est semblable à celle qui a servi pour le tunnel du chemin de fer électrique de Stockwell au Pont de Londres. Un bouclier d'un diamètre un peu plus grand que celui du tunnel était poussé en avant dans l'argile au moyen de puissants vérins hydrauliques. L'avancement était de 0^m45, longueur d'un anneau, de sorte qu'on pouvait placer celui-ci divisé en plusieurs segments et le boulonner à la partie déjà faite du tube métallique, puis continuer l'avancement et ainsi de suite. Dès que l'anneau était posé, on injectait tout autour du ciment liquide qui remplissait l'intervalle, d'ailleurs très faible, existant entre le terrain et la paroi extérieure du tube.

L'avancement était très rapide; on a quelquefois posé dans vingt-quatre heures 8 anneaux de 0^m45 soit une longueur de 3^m60 et la longueur totale de 174 m. a été faite en 9 semaines.

Il est à signaler que la distance entre la partie supérieure du tunnel est le fond de la rivière ne dépasse en aucun endroit 0^m76. Le tube est entièrement dans l'argile, le « London clay ».

(*Mémoires de la Société des ingénieurs civils.*)

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Séance du 16 janvier à l'Hôtel du Nord.

Présidence de M. ROUGE, vice-président.

La séance est entièrement consacrée à la discussion sur la *nationalisation des forces hydrauliques de la Suisse* et au dépouillement du vote plébiscitaire. La discussion fort nourrie a prouvé une fois de plus combien les questions de concessions hydrauliques sont complexes, mais a nettement démontré qu'un monopole même une intervention modérée du pouvoir fédéral ne sont pas souhaités.

Cette question sera reprise ultérieurement.

Séance du 30 janvier à l'Hôtel du Nord.

Présidence de M. S. ROCHAT.

M. Ch. de Sinner lit un rapport sur les congrès de Paris et de Berne concernant les accidents du travail. La société entendra sous peu la seconde partie de ce compte rendu fort complet et substantiel. M. van Muyden a entretenu l'assemblée d'un système de compteur d'eau imaginé récemment par l'ingénieur-hydraulicien de la compagnie des forces motrices du Niagara, M. Herschell. Cet ingénieux appareil, basé sur les propriétés connues du *tube de Venturi*, permet d'apprécier avec une exactitude très suffisante le débit d'une grosse conduite par la simple lecture de la dénivellation du mercure contenu dans un piézomètre différentiel que l'on peut rendre enregistreur; il a de plus le mérite de n'absorber qu'une très faible partie de la charge de l'eau qui le traverse, pour autant du moins que la vitesse de cette eau ne dépasse par 1 mètre dans la conduite.